

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-cinq mars à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Présents :

Date de convocation : 19 mars 2024
Mis en ligne : 28 mars 2024

Mesdames, Messieurs, CAÏTUCOLI Christiane, DELAUNAY Gaylord, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Eric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien ;

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Procurations de vote et mandataires :

Présents : 20
Votants : 28
Quorum : 15

Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine donne pouvoir à CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel donne pouvoir à LEJOLIVET Bertrand, DEGUILLARD Julie donne pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, GARNIER Chrystèle donne pouvoir à MAHEO Aude, LETENDRE Christophe donne pouvoir à LEFEUVRE Gaël, PEROT Marlène donne pouvoir à METAYER Chrystèle, POINTIER Virginie donne pouvoir à JOUAULT Jaroslava, VALLEE Priscilla donne pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel ;

Absents : Monsieur GEZEQUEL Damien.

Madame Laëtitia TORTELLIER est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 19 mars 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 14

Délibération n°2024-035. Finances : Vote du Budget Primitif annexe 2024 - ZAC MULTISITES

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis de la commission Ressources et vie économique du 12 mars 2024,

CONSIDERANT la nécessité de voter le budget primitif annexe pour la ZAC MULTISITES avant le 15 avril 2024,

BUDGET DE LA ZAC MULTISITES

Chap	Libellés	BP 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	2 150 697,54
66	Charges financières	60 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376 913,52
023	Virement vers l'investissement	1 655 833,33
Dépenses de fonctionnement		4 243 444,39

Chap	Libellés	BP 2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
74	Dotations et participations	519 449,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 800 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	923 995,39
Recettes de fonctionnement		4 243 444,39

Chap	Libellés	BP 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts	85 000,00
040	Stock final	2 800 000,00
Dépenses d'investissement		2 885 000,00

Chap	Libellés	BP 2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
16	Emprunts	1 655 833,33
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376 913,52
021	Virement de la section de fonctionnement	852 253,15
Recettes d'investissement		2 885 000,00

Après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 7 CONTRE (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla) **le conseil municipal décide :**
D'ADOPTER le projet de budget primitif annexe 2024 pour la ZAC MULTISITES tel que présenté.

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Gaël LEFEUVRE

